

POS Multi-Currency Cash Payments



POS Multi-Currency Cash Version 19.0.1.3.0 Français

Acceptez les paiements en espèces dans plusieurs devises dans le point de vente, avec un contrôle du tiroir-caisse pour chaque devise : fonds d'ouverture, entrées et sorties d'espèces, comptages de clôture, gestion des écarts et écritures comptables automatiques.

Présentation

Par défaut, le point de vente Odoo ne gère les espèces que dans une seule devise. Ce module permet à chaque mode de paiement **espèces** de fonctionner dans sa propre devise :

- Vendez dans la devise de votre société et encaissez des espèces en USD, EUR, CHF ou dans toute autre devise configurée dans Odoo.
- Les montants sont convertis automatiquement à partir des taux de change d'Odoo.
- Le tiroir-caisse de chaque devise est contrôlé à l'ouverture et à la clôture.
- Les écarts de caisse sont comptabilisés automatiquement sur les comptes de profit et de perte du journal de la devise.
- Les rapports de session présentent les montants par devise.

Fonctionnement de la conversion

Chaque mode de paiement en devise étrangère est rattaché à un journal d'espèces libellé dans cette devise. Lorsqu'un tel mode est utilisé sur l'écran de paiement, le montant dû est converti de la devise de la session vers la devise de paiement, au taux enregistré dans Odoo (*Comptabilité -> Configuration -> Devises*).

La commande elle-même reste valorisée dans la devise de la société ; la ligne de relevé d'espèces créée sur le journal en devise conserve le montant dans la devise du journal. Les taux de change peuvent être tenus à jour manuellement ou par les services de mise à jour automatique des taux d'Odoo.

Prérequis

- L'application **Point de Vente** (`point_of_sale`).
- Un journal d'espèces par devise étrangère que vous souhaitez accepter.

- **Des comptes de profit et de perte configurés sur chaque journal d'espèces en devise** : ils sont indispensables pour comptabiliser les écarts de caisse à la clôture.

Configuration

Créer le journal d'espèces

Rendez-vous dans *Comptabilité -> Configuration -> Journaux* et créez un journal :

- **Type** : Espèces
- **Devise** : la devise étrangère (par exemple USD)
- **Compte de profit** et **Compte de perte** : renseignez les deux comptes, ils servent à comptabiliser les écarts de caisse

Créer le mode de paiement

Rendez-vous dans *Point de Vente -> Configuration -> Modes de paiement* et créez un mode (par exemple **Espèces USD**) :

- **Type** : Espèces
- **Journal** : le journal en devise étrangère créé ci-dessus

Avertissement

Ne modifiez pas la devise d'un journal déjà utilisé par un mode de paiement : créez plutôt un nouveau journal et un nouveau mode de paiement, puis retirez l'ancien mode du point de vente.

Une telle modification réécrit l'historique – chaque paiement déjà enregistré avec ce mode conserve son montant, mais il est désormais lu dans la nouvelle devise, ce qui fausse silencieusement les détails et les rapports des sessions passées. Les caisses sont également concernées : la liste des devises qu'elles chargent n'est reconstruite que lorsque le point de vente lui-même est modifié ; une caisse ouverte ou utilisée récemment continue donc de fonctionner avec la devise précédente jusqu'au rechargement complet de ses données (*Recharger les données* dans le menu de la caisse, ce qui supprime les commandes non enregistrées – à faire en dehors des heures d'ouverture).

Activer la fonctionnalité

Rendez-vous dans *Point de Vente -> Configuration -> Paramètres*, sélectionnez votre point de vente et activez l'option **Paiement multidevise**.

Rendu de monnaie en devise étrangère

Deux options pilotent le rendu de monnaie, juste en dessous de la précédente :

- **Rendu en devise étrangère** (activée par défaut) : lorsqu'elle est désactivée, le caissier ne peut rendre la monnaie que dans la devise du point de vente, exactement comme dans un point de vente Odoo standard.
- **Méthodes de rendu autorisées** : laissez le champ vide pour proposer la devise de chaque mode de paiement espèces en devise étrangère de ce point de vente, ou choisissez les modes dont les devises peuvent être rendues. Seuls les modes espèces de ce point de vente disposant d'un tiroir dans une autre devise peuvent être sélectionnés ; la devise du point de vente est toujours proposée et n'a jamais à être sélectionnée ici.

Une devise ne peut être proposée qu'à travers un mode de paiement **espèces** du point de vente : c'est ce mode qui porte le tiroir dont l'ouverture, les mouvements et la clôture sont suivis dans cette devise.

Comme les modes de paiement du point de vente, ces paramètres sont verrouillés tant qu'une session est ouverte : la caisse les lit au chargement de ses données, une modification ne prendrait donc effet qu'à la session suivante. Fermez d'abord la caisse – la page de paramétrage propose un lien *Cliquez ici pour clôturer la session* à côté de son avertissement.

Ajouter le mode à votre point de vente

Dans les paramètres de votre point de vente, ajoutez le nouveau mode de paiement à la liste **Modes de paiement**. Un mode de paiement **espèces** ne peut être utilisé que dans un seul point de vente à la fois.

Utilisation au quotidien

Ouverture de la session

La fenêtre de contrôle d'ouverture affiche une section par devise étrangère, avec :

- le solde attendu reporté de la dernière clôture,
- un champ permettant de saisir le montant réellement compté dans le tiroir,
- l'écart qui en résulte, lorsque le montant compté diffère du montant attendu.

L'écart d'ouverture est enregistré comme ligne de relevé sur le journal de la devise ; le gain ou la perte n'est comptabilisé qu'à la clôture.

Encaisser un paiement en devise étrangère

Sur l'écran de paiement, sélectionnez le mode en devise étrangère : le montant dû est converti et la ligne de paiement s'affiche dans la devise de paiement. Le montant remis peut être modifié au pavé numérique directement dans la devise étrangère.

Rendre la monnaie dans une devise

Dès qu'une commande est surpayée en espèces, un sélecteur apparaît à côté du rendu : d'abord la devise du point de vente, puis chaque devise espèces étrangère autorisée. Le rendu converti dans la devise sélectionnée s'affiche à côté des boutons, et il est imprimé sur le ticket dans un bloc dédié.

Deux situations sont enregistrées différemment :

- le client a réglé par un **paiement unique dans la devise du rendu** : la ligne de paiement est ramenée au montant dû exact, de sorte que le tiroir de cette devise ne conserve que la valeur de la vente – le ticket indique le montant reçu, le montant dû et le rendu ;
- **tous les autres cas** (paiement dans la devise du point de vente, paiement réparti entre plusieurs modes, rendu demandé dans une autre devise) : une ligne de paiement négative est enregistrée sur le mode espèces de la devise du rendu. Les lignes de paiement totalisent alors exactement la commande et le tiroir de cette devise est diminué des billets restitués.

Entrées et sorties d'espèces

La fenêtre *Entrée/Sortie d'espèces* reçoit un sélecteur de devise. Choisissez la devise, saisissez le montant et le motif : la ligne de relevé est créée sur le journal de cette devise et intégrée aux chiffres de clôture de celle-ci.

Clôture de la session

La fenêtre de clôture liste chaque mode en devise étrangère avec son montant attendu dans la devise du journal. Saisissez le montant compté pour chaque devise ; l'écart s'affiche immédiatement (un manquant est négatif et apparaît en rouge).

À la validation de la session :

- les montants comptés sont enregistrés par devise sur la session,
- les écarts de caisse sont comptabilisés sur le journal en devise au moyen de ses comptes de profit et de perte,
- les montants sont convertis afin que les écritures comptables de la session s'équilibrent dans la devise de la société.

Consulter une session

Sur la fiche de la session (*Point de Vente -> Commandes -> Sessions*), un tableau **Détails des espèces multidevises** récapitule chaque devise :

- **Ouverture** : montant compté à l'ouverture de la session
- **Ventes** : espèces en devise encaissées par les commandes
- **Entrées/Sorties** : mouvements de caisse manuels enregistrés pendant la session
- **Attendu** : ouverture + ventes + entrées/sorties
- **Compté** : montant compté à la clôture
- **Différence** : compté moins attendu (un manquant est négatif)

Le rapport *Détails des ventes* présente lui aussi les montants par devise.

Notes comptables

- Les mouvements d'espèces en devise sont exclus du contrôle de caisse de la devise principale : les chiffres du tiroir principal ne contiennent que des montants dans la devise principale.
- Un rendu de monnaie effectué dans une devise autre que celle remise est enregistré comme une **ligne de paiement négative** sur le mode espèces de cette devise, et non comme une ligne de rendu standard. Les lignes de paiement de la commande totalisent alors exactement le montant dû, et le tiroir de cette devise est diminué des billets restitués. Lorsque le client a remis des espèces dans la devise du rendu, aucune ligne supplémentaire n'est créée : la ligne remise est simplement ramenée au montant dû exact.
- Les écarts d'ouverture et de clôture d'une devise étrangère sont comptabilisés sur le journal de cette devise.
- Pour les modes **banque** en devise étrangère, l'écart de clôture saisi dans la fenêtre est converti dans la devise de la session avant d'être comptabilisé par le processus de clôture standard.
- Les règles d'arrondi des espèces continuent de s'appliquer aux paiements en espèces dans la devise principale ; les lignes en devise étrangère sont exemptées de la validation d'arrondi principale.

Limitations connues

- Seuls les modes de paiement **espèces** en devise étrangère sont pleinement pris en charge. Les journaux **banque** en devise étrangère sont acceptés sur les modes de paiement, mais le flux comptable standard (`account.payment` sur un journal en devise) ne convertit pas les montants.
- Le bloc de rendu est imprimé à partir d'informations conservées par la caisse le temps de la vente. Une commande réimprimée après avoir été rechargée depuis le serveur (depuis la liste des commandes, ou lors d'une session ultérieure) revient sans ce bloc ; le rendu reste alors visible sous la forme de la ligne de paiement négative de sa devise.

Dépannage

La section multidevise n'apparaît pas à l'ouverture

- Vérifiez que l'option **Paiement multidevise** est activée dans les paramètres de ce point de vente.
- Vérifiez que le mode de paiement est de type *Espèces* et que son journal possède une **Devise** différente de la devise de la société.
- Vérifiez que le mode de paiement est bien ajouté au point de vente.

Le sélecteur de devise du rendu n'apparaît pas

Le sélecteur ne s'affiche que si la commande est surpayée en espèces et qu'au moins une devise étrangère peut être proposée. Vérifiez, dans cet ordre :

- que l'option **Paiement multidevise** est activée sur ce point de vente,

- que l'option **Rendu en devise étrangère**, juste en dessous, est activée,
- si la liste **Méthodes de rendu autorisées** est renseignée, que le mode attendu y figure bien,
- que le mode de paiement est de type *Espèces*, que son journal possède une **Devise** différente de celle du point de vente, et qu'il est ajouté au point de vente,
- que la caisse a été fermée puis rouverte depuis la modification des paramètres : ces paramètres sont lus au chargement des données de la caisse.

Aucune écriture d'écart n'est créée à la clôture

Renseignez le **Compte de profit** et le **Compte de perte** sur le journal d'espèces en devise étrangère. Si ces deux champs n'apparaissent pas sur la fiche du journal, installez l'application Comptabilité (ou vérifiez vos droits d'accès en comptabilité) : les champs existent dès l'installation du point de vente, mais la fiche complète du journal qui les affiche est fournie par l'interface de la Comptabilité.

Les montants convertis semblent incorrects

Mettez à jour les taux de change dans *Comptabilité -> Configuration -> Devises*, ou activez un service de mise à jour automatique des taux.

Avertissement

Ce module crée des écritures comptables (lignes de relevé, comptabilisation des écarts de caisse) à partir de votre configuration : journaux, comptes de profit et de perte, et taux de change enregistrés dans votre base de données. Comme le stipule la licence Odoo Proprietary License v1.0 (voir le fichier **LICENSE** fourni avec le module), le logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte.

Il vous appartient :

- de configurer correctement la comptabilité (journaux, comptes de profit et de perte, taux de change et leur fréquence de mise à jour),
- de vérifier avec votre comptable que les écritures générées répondent à vos obligations légales et comptables,
- de tester le module sur une base de test avant de l'utiliser en production.

Les anomalies affectant les fonctionnalités annoncées sont traitées par le canal d'assistance ; le module ne se substitue pas aux conseils d'un comptable.

Assistance

- E-mail : odoo@natimai.solutions
- Site web : <https://www.natimai.solutions>

Merci d'indiquer votre version d'Odoo et la version du module (voir **__manifest__.py**) dans vos demandes d'assistance.

Licence

Ce module est publié sous la licence Odoo Proprietary License v1.0 (OPL-1). Le texte intégral de la licence est fourni avec le module dans le fichier `LICENSE`.